

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DINSTINGUER LES MANIFESTATIONS COMPORTEMENTALES AINSI QUE LES
EFFETS DE L'ALIÉNATION PARENTALE CHEZ LES ENFANTS EN FONCTION DE
LEUR SEXE ET DE LEUR TRANCHE D'ÂGE

THÈSE DE SPÉCIALISATION
PRÉSENTÉE COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU BACCALAURÉAT EN PSYCHOLOGIE

PAR
ÉMILIE LEFEBVRE

SOUS LA SUPERVISION DE
AMYLIE PAQUIN-BOUDREAU

12 MAI 2025

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné tout au long de ce beau projet. Notamment, je tiens à remercier ma superviseure Amylie Paquin-Boudreau, pour ses précieux conseils, sa rétroaction constante ainsi que pour sa grande patience durant l'aboutissement de ce projet. Aussi, pour son aide lors de la réalisation des analyses statistiques, je tiens à remercier Hans Ivers. Finalement, à tous mes amis et ma famille, je vous remercie d'avoir été à mes côtés et de m'avoir encouragé et supporté constamment durant cette dernière année.

Table des matières

REMERCIEMENTS	II
LISTE DES FIGURES	IV
LISTE DES TABLEAUX	V
RÉSUMÉ	6
INTRODUCTION :	7
PROBLÉMATIQUE	7
CADRE THÉORIQUE	8
LE CONTINUUM DES DIFFICULTÉS PARENT-ENFANT.....	8
L'ALIÉNATION PARENTALE.....	9
LES MANIFESTATIONS DE L'ALIÉNATION PARENTALE ET LEURS EFFETS SUR LES ENFANTS	11
EFFETS DES CONFLITS INTERPARENTAUX SELON LE SEXE ET L'ÂGE DES ENFANTS.....	13
CONCLUSION DE L'INTRODUCTION :.....	14
OBJECTIFS	14
LES QUESTIONS DE RECHERCHE	14
HYPOTHÈSES	15
MÉTHODOLOGIE :	15
PROCÉDURE.....	15
ÉCHANTILLON	16
MÉTHODE D'ANALYSE	16
<i>Collecte et organisation des données</i>	16
<i>Analyse de contenu</i>	17
<i>Analyses statistiques</i>	17
RÉSULTATS :	19
ANALYSES DESCRIPTIVES	19
1. <i>Manifestations de l'aliénation parentale</i>	19
1.1 <i>Autres manifestations de l'aliénation parentale</i>	20
2. <i>Effets de l'aliénation parentale</i>	21
ANALYSES MULTINIVEAUX.....	23
DISCUSSION :	25
LES EFFETS	25
LES MANIFESTATIONS	26
LIMITES :.....	28
IMPLICATIONS CLINIQUES :.....	29
CONCLUSION :	29
BIBLIOGRAPHIE	31
ANNEXES :	34
ANNEXE 1	34
ANNEXE 2	35
APPROBATION ÉTHIQUE	36

Liste des figures

Figure 1. <i>Structure hiérarchique à trois niveaux</i>	19
--	----

Liste des Tableaux

Tableau 1. <i>Données descriptives des fréquences des manifestations et des effets</i>	22
Tableau 2. <i>Analyses multiniveaux des manifestations et des effets</i>	24

Résumé

L'aliénation parentale que vivent les enfants lors des divorces conflictuels peut avoir des conséquences à court, moyen et long terme. Celle-ci peut se manifester à travers divers comportements, considérés comme des manifestations. Peu d'études ont cherché à comparer les manifestations et les effets de l'aliénation parentale chez les enfants en fonction de leur sexe et de leur groupe d'âge. La présente étude exploratoire a pour but de pallier cette lacune en documentant cette distinction chez les enfants. Les décisions judiciaires sur Westlaw pour 42 familles en 2019, où la présence de l'aliénation parentale est confirmée par un expert psychosocial ou juridique, ont été dépouillées à l'aide d'une grille développée par l'équipe de recherche. Au moyen d'une analyse de contenu, les manifestations de l'aliénation parentale et les effets relevés dans chaque dossier ont été catégorisés sur la base des connaissances issues de la littérature scientifique. À partir de ces données, des analyses descriptives pour obtenir la fréquence des manifestations et des effets chez les enfants, ainsi que des analyses multiniveaux pour permettre une comparaison entre les variables ont été réalisées. Les résultats montrent que les filles présentent une plus grande absence d'ambivalence que les garçons. De plus, les enfants de 13 ans et plus ont tendance à rejeter plus sévèrement le parent aliéné et à vivre une plus grande variété de manifestations d'aliénation parentale. Enfin, les enfants de moins de 12 ans sont significativement plus portés à expérimenter des symptômes physiques secondaires à la situation d'aliénation parentale. Ces résultats suggèrent que des distinctions existent entre les enfants selon leur sexe et leur groupe d'âge, toutefois, le sexe semble un peu moins discriminant que l'âge pour identifier la présence d'aliénation parentale chez les enfants.

Introduction :

Problématique

Au Canada, le taux de divorce en 2020 était de 5,6 par 1000 personnes mariées comptant 42 933 divorces au cours de cette année (Gouvernement du Canada, 2022). La majorité de ces divorces sont faits à l'amiable lorsque les personnes concernées s'entendent sur les termes établis, alors que d'autres impliquent des tensions entre les parents qui peuvent durer dans le temps. Ces divorces deviennent particulièrement plus complexes lorsque le partage du temps parental est en jeu (Poitras *et al.*, 2021). Les conséquences que ces conflits entraînent chez les enfants ont été largement documentées (Johnston *et al.*, 2005 ; Lampel, 1996 ; Miralles *et al.*, 2023), notamment les tensions générées dans les relations parents-enfants (Kelly et Johnston, 2001). Ces tensions s'inscrivent sur un continuum illustrant les différentes formes de difficultés de contacts parents-enfants pouvant advenir après la séparation, allant des relations positives à celles impliquant des résistances et des refus de contact. L'aliénation parentale figure à l'extrême de ce continuum, étant la forme la plus sévère dans laquelle l'enfant résiste le contact du parent, voire le rejette complètement, sans raison valide qui le justifie (Kelly et Johnston, 2001).

Depuis les travaux de Richard Gardner (1998), l'aliénation parentale suscite un intérêt particulier dans la communauté scientifique. Or, comme ce concept était alors peu appuyé par la recherche, de multiples controverses ont émergé autour de celui-ci (Gardner, 2002 ; Harman *et al.*, 2023 ; Meier *et al.*, 2019), en particulier en ce qui concerne l'association entre le sexe du parent aliénant et les allégations de violence conjugale. Depuis, de récentes études ont permis une meilleure reconnaissance de ce concept. Par exemple, une revue de la littérature suggère l'atteinte de certains consensus, notamment en ce qui concerne la nature de l'aliénation parentale et les causes de celles-ci (Harman *et al.*, 2019). En somme, l'approfondissement des diverses sphères qui composent ce concept complexe permet de légitimer l'aliénation parentale auprès du public ainsi que de la communauté scientifique (Harman et al., 2019) et de faciliter la reconnaissance de ces situations familiales, ainsi que de l'impact qu'il a sur leur dynamique. Certains auteurs se sont intéressés aux manifestations comportementales des enfants victimes d'aliénation parentale, ainsi qu'aux effets sur leur adaptation psychologique (Fidler & Bala, 2010; Harman et al., 2019; Johnston et al., 2005). Or, à notre connaissance, peu d'études à ce

jour ont cherché à les distinguer en fonction de l'âge et du sexe des enfants. Notre étude permet de combler cette lacune.

Mots clés : aliénation parentale, comportements, enfant, sexe, âge, adaptation

Cadre théorique

Le continuum des difficultés parent-enfant

Après la séparation, les relations parents-enfants peuvent prendre différentes formes. Plusieurs facteurs peuvent influencer le cours de cette relation, tel que le processus développemental normal d'un enfant, le style parental et la présence d'un conflit entre les parents, et peuvent amener l'enfant à s'éloigner d'un parent, à résister le contact avec celui-ci, voire à le rejeter complètement (Kelly et Johnston, 2001). Kelly et Johnston (2001) proposent un continuum sur lequel repose l'ensemble des formes que peuvent prendre les relations parent-enfant après une séparation ou un divorce. On y retrouve cinq formes, soit : 1) la relation positive ; 2) l'affinité avec un parent ; 3) l'alliance à un parent ; 4) l'éloignement réaliste et 5) l'aliénation parentale. Lorsqu'on se déplace sur le continuum, la nature des difficultés de contact entre les parents et les enfants augmentent en sévérité. Sur une extrémité du continuum, on retrouve les situations familiales dans lesquelles l'enfant entretient une relation saine et positive avec les deux parents. Ensuite, on retrouve la relation où l'enfant développe une affinité particulière avec un parent, compte tenu d'une compatibilité plus grande avec ce dernier. Or, cette relation reste saine puisque l'enfant veut garder contact avec les deux parents. Au milieu du continuum, on retrouve une relation où l'enfant fait alliance avec un parent. Dans cette relation, l'enfant démontre une préférence pour un parent pendant et après la séparation. Il cherche à limiter ses contacts avec le parent non préféré, mais ne le rejette pas complètement. Cette alliance pourrait s'expliquer par la présence d'un mariage conflictuel où les parents auraient amené l'enfant à prendre parti dans le conflit, par exemple en livrant des messages hostiles à l'autre parent. Nous retrouvons ensuite l'éloignement réaliste qui réfère à des situations où l'enfant résiste le contact avec son parent en réaction à la présence de violence, d'abus émotionnel et/ou physique dans la famille. La résistance de l'enfant peut aussi être secondaire à un parent qui présente certaines limitations dans ses habilités parentales. Cette résistance vise donc pour l'enfant à se protéger ou

se préserver d'une situation familiale caractérisée par des perturbations importantes. Enfin, à l'autre extrémité du continuum des difficultés de contact parent-enfant se trouve l'aliénation parentale. Dans ces situations, l'enfant rejette complètement son parent, qui était auparavant un parent adéquat/chaleureux/etc., sans aucun historique de violence ou d'abus qui justifie ce rejet.

L'aliénation parentale

Le syndrome d'aliénation parentale fut élaboré par Richard Gardner, qui à partir de son expérience clinique, a décrit certains comportements observables des enfants qui en viennent à rejeter un de leurs parents (Gardner, 1998). Ce syndrome qui mettait initialement l'accent sur les enfants a été la cible de nombreuses critiques (Kelly et Johnston, 2001). De nos jours, le terme « aliénation parentale » réfère davantage à un concept systémique et multidimensionnel incluant tous les membres de la famille (Darnall, 1998). L'aliénation parentale est une dynamique familiale qui émerge le plus souvent chez les parents en conflit à la suite d'une séparation, et peut avoir un degré de sévérité variable (Fidler et Bala, 2010). Le degré de sévérité peut être léger, modéré ou sévère et les conséquences sur les enfants vont varier selon ce degré (Fidler et Bala, 2010).

La définition du concept la plus généralement acceptée aujourd'hui est la suivante : « L'aliénation parentale est un phénomène qui prend la forme d'une violence familiale pendant et/ou après la séparation quand un parent, le parent aliéné, est rejeté par son enfant sans aucune raison justifiable. Le rejet n'est provoqué par rien d'autre qu'une campagne de comportements aliénants utilisés par un parent aliénant et ses alliés, tels que la famille éloignée, les amis, les membres de la communauté scolaire de l'enfant pour entraver la relation entre le parent aliéné et l'enfant. L'aliénation parentale a un impact négatif sur tous les membres de la famille qui en sont affectés et a lieu, peu importe la nationalité, la religion ou le sexe des parents et de l'enfant. Cela a lieu malgré qu'il y avait autrefois une relation positive et chaleureuse entre le parent aliéné et l'enfant. » [Notre traduction] (Lee-Maturana *et al.*, 2022, p. 5).

À partir de ses observations cliniques, Gardner avait suggéré dans sa formulation initiale du concept que les mères étaient plus susceptibles d'être identifiées comme étant le parent aliénant. Bien qu'il se soit ravisé après avoir observé le ratio s'équilibrer entre les sexes, cette controverse demeure présente à l'heure actuelle (Gardner, 2002). En effet, selon certains auteurs, les mères qui dénonceraient subir de la violence conjugale seraient à risque d'être identifiées

comme le parent aliénant et de perdre la garde de leurs enfants (Meier *et al.*, 2019). Selon ceux-ci, les allégations de violence des mères seraient ainsi discréditées lorsque le père alléguerait en retour de l'aliénation parentale. Les mères seraient alors, à tort, considérées comme aliénantes et les hommes pourraient maintenir leur emprise sur elles et les enfants. Cela participerait à cacher une dynamique de violence conjugale (Meier *et al.*, 2019). D'autres auteurs cherchant à répliquer ces résultats arrivent à des conclusions différentes et suggèrent à l'inverse que les mères ne sont pas discréditées lorsqu'il y a allégation d'aliénation parentale. Ils suggèrent aussi que le sexe du parent n'est pas associé aux conduites aliénantes (Harman *et al.*, 2023). Notamment, une recherche québécoise sur dossiers judiciaires rapporte que les juges prennent les allégations de violence conjugale au sérieux et qu'ils tiennent compte de cette violence dans leur ordonnance (Paquin-Boudreau *et al.*, 2022).

Malgré ces controverses, de plus en plus d'auteurs reconnaissent la validité du concept de l'aliénation parentale (Bernet et Greenhill, 2022; Harman *et al.*, 2019). Pour aider les professionnels à identifier la présence d'aliénation parentale, Baker (2020) a établi le modèle des quatre facteurs de l'aliénation parentale. Ce modèle, basé sur la théorie de Gardner ainsi que ses propres recherches, est composé de : 1) La présence d'une relation précédente positive entre l'enfant et le parent rejeté ; facteur qui réfère au parent aliéné comme un parent compétent qui avait une relation positive et chaleureuse avec l'enfant avant la séparation; 2) L'absence de maltraitance, facteur qui permet d'exclure la possibilité que l'enfant fait preuve d'un éloignement réaliste et rejette le parent pour se protéger d'une expérience réelle; 3) L'utilisation de comportements aliénants par l'un des parents. Ce facteur précise la nécessité de l'exposition de l'enfant à ces stratégies et réfère aux stratégies qui découlent des dix-sept comportements aliénants identifiés par (Baker et Chambers, 2011); 4) La présence de manifestations comportementales chez l'enfant, qui réfère plus précisément aux huit critères qui permettent de juger de la présence de l'aliénation parentale chez un enfant établi par Gardner (1998). Ces critères seront détaillés dans la prochaine section portant explicitement sur les manifestations et les effets de l'aliénation parentale sur les enfants (Baker, 2020).

Plus récemment, Bernet et Greenhill ont proposé un cinquième facteur, à savoir la manifestation d'une résistance ou le refus de contact sévère de la part de l'enfant envers le parent aliéné, afin de permettre une meilleure prise en compte de toutes les sphères de l'aliénation

parentale présentées dans la littérature scientifique (Bernet et Greenhill, 2022). Certaines critiques entourant le modèle de Baker et ce cinquième facteur demeurent, notamment le manque de clarté dans les définitions de chaque facteur (Garber et Simon, 2024). Ces auteurs soulignent également des lacunes en ce qui a trait à la validité des facteurs, particulièrement en ce qui concerne les manifestations des enfants et les comportements aliénants utilisés par les parents (Garber et Simon, 2024). Or, Baker (2020) a trouvé son modèle fiable et valide lors de son évaluation. De plus, l'outil utilisé pour évaluer le troisième facteur, le Baker Strategy Questionnaire, qui évalue de façon rétrospective les expériences d'aliénation parentale vécues par des enfants devenus adultes, s'est également avéré fiable et valide (Baker, 2020 ; Baker et Chambers, 2011). Malgré ces critiques, il est, à ce jour, le seul modèle permettant d'identifier la présence d'aliénation parentale.

Les manifestations de l'aliénation parentale et leurs effets sur les enfants

Les manifestations de l'aliénation parentale réfèrent aux comportements distinctifs que peut présenter l'enfant lorsqu'il se retrouve dans une telle situation familiale. Baker (2020) reprend dans son modèle les huit manifestations suggérées par Gardner (1998). Ces critères sont 1) La campagne de dénigrement du parent ciblé; 2) Les raisons absurdes avancées par l'enfant pour justifier le rejet du parent ciblé; 3) L'absence d'ambivalence dans les opinions de l'enfant de sorte qu'un parent est considéré comme tout bon et l'autre comme tout mauvais; 4) L'absence de remord chez l'enfant; 5) Le soutien inconditionnel de l'enfant pour le parent aliénant dans tous les conflits interparentaux; 6) Le phénomène du « penseur indépendant » qui réfère au déni de l'enfant en ce qui concerne l'influence du parent aliénant ; 7) La présence de scénarios empruntés ; et 8) Le rejet de l'enfant qui s'étend aussi aux amis et à la famille du parent aliéné. À ces manifestations s'ajoutent également le rejet sévère du parent aliéné proposé secondairement par Bernet et Greenhill (2022). En effet, selon ces auteurs, ce facteur est central dans la définition de l'aliénation parentale et est discriminant pour différencier l'aliénation parentale des autres difficultés de contact (Bernet et Greenhill, 2022).

Les manifestations suggérées par Baker (2020) ont aussi été rapportées par d'autres auteurs. En effet, le manque d'ambivalence chez les enfants aliénés a fait l'objet de plusieurs écrits (Fidler et Bala, 2010 ; Jaffe *et al.*, 2017). Plus précisément, l'enfant serait incapable de voir du positif chez le parent aliéné (Fidler et Bala, 2010 ; Jaffe *et al.*, 2017), aurait tendance à

idéalisé le parent aliénant (Kelly et Johnston, 2001) et il serait porté à voir les choses en noir ou blanc sans aucune nuance (Jaffe *et al.*, 2017). De plus, la campagne de dénigrement est lorsque les enfants aliénés ressentiraient beaucoup de colère envers le parent aliéné et parleraient ouvertement de leur haine envers celui-ci (Fidler et Bala, 2010 ; Kelly et Johnston, 2001). Par ailleurs, les scénarios empruntés réfèrent aux enfants qui auraient tendance à utiliser un vocabulaire d'adulte et à rapporter les histoires et les dires du parent aliénant (Kelly et Johnston, 2001).

Qui plus est, d'autres manifestations ont été soulevées par ces auteurs, telles que le sentiment d'abandon ressenti par les enfants aliénés (Johnston *et al.*, 2005) et leur croyance de ne pas être aimé par le parent rejeté (Jaffe *et al.*, 2017). Jaffe et ses collègues (2017) suggèrent d'ailleurs dans un article clinique que les enfants aliénés tendent à voir le parent aliénant comme un égal, ce qui aurait un impact dans leurs relations interpersonnelles, notamment qu'ils approcheraient les adultes comme des pairs ou avec un certain manque de respect. Enfin, Kelly et Johnston (2001) rapportent que les enfants aliénés semblent bien fonctionner dans les autres sphères de leur vie, sauf dans leurs relations interpersonnelles et avec le parent aliéné. Ces recherches ne font pas la distinction entre les sexes ni l'âge des enfants.

Dans leur article portant sur le continuum des difficultés de contact parent-enfant, Kelly et Johnston (2001) proposent une description de l'enfant aliéné et suggèrent qu'il est rare de voir des enfants aliénés avant l'âge de sept ou huit ans. Selon eux, il est effectivement plus probable pour un enfant de s'aligner avec un parent à partir de l'âge de neuf ans, compte tenu de leur niveau de maturité émotionnelle plus élevé et de leur capacité cognitive suffisante. Or, à notre connaissance, aucune étude empirique n'a exploré explicitement cette proposition. Ainsi, une telle étude permettrait de peaufiner les évaluations des professionnels quant à la présence ou l'absence de l'aliénation parentale chez les enfants afin que ceux-ci reçoivent les soins nécessaires (Fidler et Bala, 2010).

En ce qui concerne les effets de l'aliénation parentale, ils correspondent aux conséquences vécues par l'enfant en lien avec la situation d'aliénation parentale. Des auteurs ont effectivement démontré que l'aliénation parentale avait des conséquences importantes sur l'adaptation psychologique des enfants, telles que des problèmes comportementaux, des affects dépressifs et des plaintes somatiques (Johnston *et al.*, 2005). Cette recherche, basée sur des

questionnaires auto-rapportés remplis par des parents séparés, suggère également que les enfants aliénés seraient plus perturbés que les enfants vivant des conflits sévères de séparation (Johnston *et al.*, 2005). Cette recherche était composée d'un nombre égal de filles et de garçons, mais ne différenciait pas ces effets selon l'âge ni le sexe.

Dans une autre recherche, Lampel (1996) compare les effets des conflits interparentaux entre des enfants aliénés et des enfants en conflit de loyauté. Elle rapporte que les enfants aliénés avaient une adaptation psychologique plus faible et qu'ils vivaient plus de colère. De plus, dans le cadre d'une vaste revue de la littérature, Fidler et Bala (2010) ont identifié de nombreux effets de l'aliénation parentale chez les enfants. Notamment, ils ont identifié des difficultés dans le fonctionnement interpersonnel des enfants, une haine envers eux-mêmes et suggèrent que certains enfants aliénés vont apparaître comme matures et responsables, tandis que d'autres vont apparaître comme vulnérables et dépendants. Or, les études dans cette revue ainsi que l'étude de Lampel ne distinguent pas les conséquences de l'aliénation parentale sur les enfants selon leur sexe ni leur âge.

Enfin, une revue systématique portant sur les conséquences de l'aliénation parentale à long terme révèle que les enfants devenus adultes présentent des symptômes de dépression qu'ils croient être reliés à leur sentiment de ne pas avoir été aimé par le parent aliéné ainsi qu'à leur statut relationnel actuel (Miralles *et al.*, 2023). Les auteurs rapportent aussi un niveau élevé d'anxiété chez ces adultes, de même que la présence d'abus d'alcool (Miralles *et al.*, 2023).

Effets des conflits interparentaux selon le sexe et l'âge des enfants

Tel que mentionné dans la section précédente, les études existantes n'ont pas, à notre connaissance, cherchées à distinguer les manifestations et les effets de l'aliénation parentale sur les enfants selon leur sexe et leur âge. Or, des études portant sur les effets du conflit interparental sur les enfants ont exploré ces distinctions. En effet, une méta-analyse révèle que les adolescents tendent à ressentir de façon plus prononcée les effets des conflits interparentaux et que les filles sont plus susceptibles de présenter des symptômes intériorisés (van Eldik *et al.*, 2020). Les auteurs soulignent d'ailleurs la nécessité de conduire davantage de recherches à ce sujet pour tendre vers un consensus (van Eldik *et al.*, 2020), justifiant ainsi l'importance de notre étude. De ce fait, en prenant appui sur les résultats obtenus par Van Eldik et ses collègues, il est probable

que des différences selon le sexe et l'âge des enfants émergent en ce qui concerne les manifestations et les effets de l'aliénation parentale.

Conclusion de l'introduction :

En somme, la séparation parentale peut mener à des difficultés dans les relations parent-enfant. L'aliénation parentale est reconnue comme étant la forme la plus grave des difficultés de contact pouvant émerger après la séparation (Kelly et Johnston, 2001). La littérature scientifique nous apprend que des manifestations caractéristiques existent chez les enfants et permettent d'identifier plus facilement l'aliénation parentale (Baker, 2020 ; Fidler et Bala, 2010 ; Gardner, 1998 ; Jaffe *et al.*, 2017 ; Kelly et Johnston, 2001). On sait aussi que l'aliénation parentale peut avoir des conséquences importantes sur l'adaptation psychologique, physique et sociale des enfants à court, moyen et long terme (Fidler et Bala, 2010 ; Johnston *et al.*, 2005 ; Lampel, 1996 ; Miralles *et al.*, 2023). Or, bien que Kelly et Johnston (2001) suggèrent que les enfants entre 9 et 15 ans sont plus susceptibles d'être aliénés, aucune étude empirique, à notre connaissance, ne distingue les effets et les manifestations selon le sexe ou l'âge de l'enfant vivant une dynamique d'aliénation parentale. Des distinctions ont été soulevées en ce qui concerne les enfants vivant des conflits interparentaux, un concept analogue à l'aliénation parentale (van Eldik *et al.*, 2020). Il apparaît donc nécessaire d'explorer cette distinction chez les enfants vivant de l'aliénation parentale. Notre étude permettra de pallier les limites actuelles dans la littérature scientifique.

Objectifs

L'objectif principal de la présente étude est de documenter et comparer les manifestations ainsi que les effets de l'aliénation parentale chez les enfants en fonction de leur sexe et leur tranche d'âge.

Les questions de recherche

Les questions de recherche sont donc les suivantes : existe-t-il une distinction des manifestations de l'aliénation parentale chez les enfants selon leur sexe et leur âge ? Existe-t-il une distinction des effets de l'aliénation parentale sur les enfants selon leur sexe et leur âge ?

Hypothèses

La présente étude est exploratoire compte tenu qu'aucune étude à ce jour n'a cherché à distinguer les manifestations et les effets de l'aliénation parentale selon le sexe et l'âge des enfants. Ainsi, bien que nous nous attendons à retrouver des différences dans les manifestations et les effets chez les enfants selon leur sexe et leur groupe d'âge, il demeure difficile à ce stage d'émettre des hypothèses plus précises sur les résultats attendus dans le cadre de notre recherche.

Méthodologie :

Procédure

Ce projet s'inscrit dans une étude longitudinale visant à mieux comprendre la trajectoire des familles séparées dans lesquelles une dynamique d'aliénation parentale a été reconnue par un juge ou un expert au Canada. Dans le cadre de ce projet, nous avons choisi d'étudier les décisions judiciaires, donc de réaliser une étude sur documents, pour s'assurer de la présence d'aliénation parentale chez les familles de notre échantillon. Des conflits importants existent entre les parents présentant cette dynamique, rendant ainsi leur consentement conjoint improbable pour collecter des données auprès de leurs enfants. Les décisions judiciaires sont des documents publics et accessibles en ligne à travers différents moteurs de recherches juridiques. Elles renferment une grande quantité d'informations cliniques, telles que : la description des situations familiales, des services psychosociaux, des opinions des experts, sans oublier les ordonnances formulées par les juges, permettant donc d'étudier les clientèles plus difficiles d'accès. Pour ces raisons, il est d'usage d'utiliser les décisions judiciaires pour étudier les familles vivant une dynamique d'aliénation parentale.

Pour notre étude, une avocate a réalisé une recherche des dossiers judiciaires en matière familiale à partir du moteur de recherche Westlaw. En utilisant le mot-clé « aliénation parentale » cette recherche a fait ressortir plus de milles dossiers judiciaires répertoriés au Canada depuis 2019. Chaque dossier a été dépouillé afin d'identifier s'il répondait aux critères de sélection de l'étude. Plus précisément, les décisions étaient retenues si elles impliquaient : 1) la présence d'une dynamique d'aliénation parentale confirmée par un professionnel psychosocial ou juridique, 2) et si au moins trois décisions judiciaires concernant cette situation familiale étaient

disponibles en ligne. Les décisions référant au mot sans présence d'une dynamique familiale d'aliénation parentale ainsi que ceux référant à l'aliénation de propriété furent rejetées.

Échantillon

Au terme d'un triage initial, 50 familles canadiennes répondaient aux critères de sélection, dont 20 francophones et 30 anglophones. Après le dépouillement de chaque dossier, 7 familles supplémentaires ont été exclues parce qu'elles ne répondaient finalement pas aux critères d'inclusion du projet de recherche. Nous laissant ainsi avec un échantillon final de 43 familles, pour lesquelles nous avons analysé au moins 3 décisions judiciaires (M = 5 décisions judiciaires ; min = 3; max = 18) sur une période moyenne de 3 ans et 11 mois (M = 3.92 années; min = 0.26; max = 11.68). Dans notre échantillon final, 5 enfants ont dû être exclus, considérant qu'il n'y avait aucune spécification concernant leur sexe dans les décisions judiciaires analysées. Cela a donc retiré une famille complète de l'échantillon. Pour notre étude, nous avons donc un total de 42 familles comportant 80 enfants, dont 37 garçons et 43 filles. Puisque nous étudions des décisions judiciaires sur plusieurs années, certains enfants peuvent entrer dans deux groupes d'âge différent, totalisant alors 92 observations différentes.

Méthode d'analyse

Collecte et organisation des données

Deux grilles de dépouillement (voir annexes 1 et 2) ont été développées par les deux chercheurs responsables du projet de recherche pour permettre d'extraire des décisions judiciaires les informations pertinentes à notre projet. La première grille concerne les caractéristiques socio-démographiques de la famille, notamment le nombre d'enfants, l'âge des enfants, la durée de l'union conjugale, la date de la séparation, ainsi que le partage du temps parental avant et après l'ordonnance judiciaire. La deuxième grille est plus spécifique à l'aliénation parentale et vise à recueillir des informations, telles que les comportements aliénants des parents et de leurs alliés, les manifestations des enfants, les comportements de résistances des enfants envers le parent aliéné et les effets vécus par les enfants. Ces grilles ont été utilisées pour chacune des décisions judiciaires présentes dans un même dossier, et cela pour toutes les familles retenues pour notre projet. Un total de neuf étudiants, une de l'Université du Québec à Montréal et huit du *Colorado State University*, ont été formés à la grille de dépouillement et ont dépouillé

les 43 dossiers judiciaires de l'échantillon final. Chaque décision judiciaire a été dépouillée par trois étudiants pour assurer une fiabilité inter-juge dans l'interprétation des décisions judiciaires. L'indice de fiabilité sera ultérieurement disponible.

Plus spécifiquement, les informations utilisées dans le présent projet se résument aux manifestations de l'aliénation parentale et aux effets observés chez les enfants ainsi que leurs caractéristiques socio-démographiques, telles que leur âge ainsi que leur sexe. Ensuite, les enfants de chaque famille ont été classés selon leur sexe, puis en trois catégories d'âge, les 0-5 ans, les 6-12 ans et les 13-18 ans.

Analyse de contenu

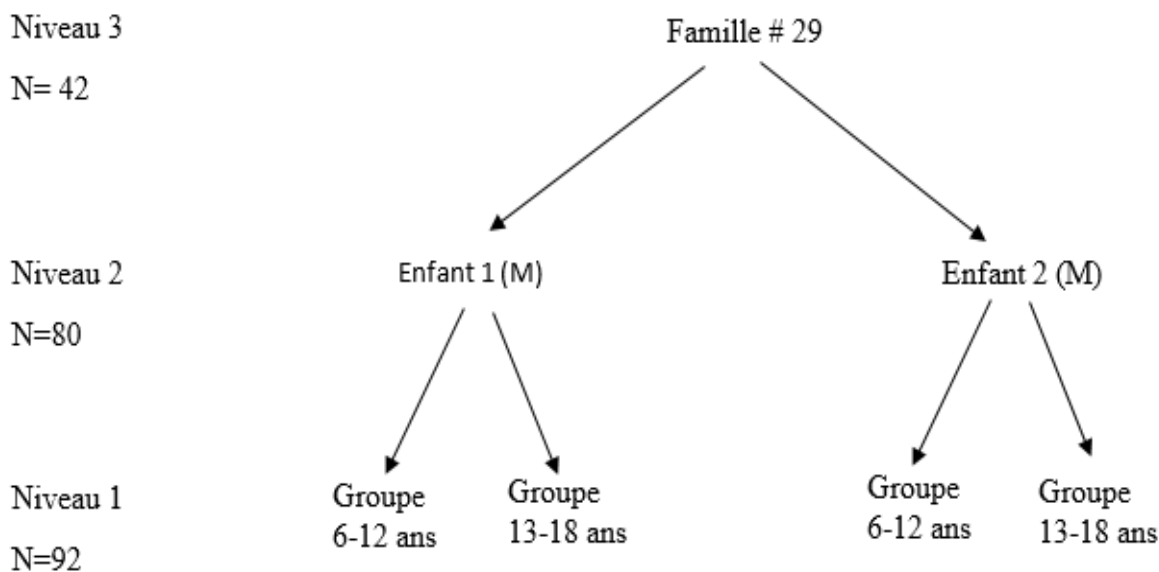
Cette collecte de données a permis d'analyser le contenu des décisions judiciaires pour être en mesure de classer les manifestations et les effets de l'aliénation parentale selon les connaissances issues de la littérature scientifique. Ainsi, sur la base du modèle de Baker (2020) et du critère ajouté de Bernet et Greenhill (2022), le contenu se retrouvant dans les grilles de dépouillement pour chaque enfant a été classé pour déterminer la présence ou l'absence (variable binaire) des manifestations d'aliénation parentale. Plus précisément, cela réfère aux huit manifestations de Gardner (1998) reprises par Baker (2020), qui sont : la campagne de dénigrement, l'absence d'ambivalence, l'absence de culpabilité, le phénomène du « penseur indépendant », le soutien inconditionnel de l'enfant pour le parent aliénant, l'emprunt de scénarios, les justifications absurdes pour expliquer le rejet et le rejet de la famille élargie. La neuvième manifestation proposée par Bernet et Greenhill (2022) est le rejet sévère du parent aliéné. Enfin, une dixième manifestation, intitulée « autre », a été ajoutée pour permettre d'identifier toute autre manifestation pouvant témoigner de l'aliénation parentale et qui n'est pas considérée actuellement dans les modèles de Baker (2020) ni de Bernet et Greenhill (2022). Le même processus a été réalisé en ce qui concerne les effets de l'aliénation parentale, plus précisément les conséquences de l'aliénation parentale sur la santé mentale et physique des enfants, ainsi qu'aux difficultés interpersonnelles et académiques qu'ils peuvent vivre.

Analyses statistiques

Cette analyse de contenu initiale sur les décisions judiciaires a donc permis de générer des variables binaires pour chaque enfant de l'échantillon. De plus, la somme des manifestations

a été calculée afin de mesurer l'ampleur du phénomène pour chaque enfant. Des analyses statistiques quantitatives ont ensuite été réalisées à partir de ces variables. Tout d'abord, des analyses statistiques descriptives ont été réalisées à l'aide du logiciel SPSS (version 29) pour quantifier la fréquence des manifestations et des effets de l'aliénation parentale chez les enfants. Ensuite, pour comparer les manifestations et les effets selon le sexe et les tranches d'âge des enfants, des analyses multiniveaux ont été réalisées. Ces analyses permettent notamment de contrôler pour la dépendance des observations présente dans notre échantillon, c'est-à-dire le fait que les enfants peuvent revenir plus d'une fois dans notre échantillon selon leur groupe d'âge et que des enfants d'une même fratrie peuvent s'inter-influencer dans leur comportement. Le modèle multiniveau GEE, qui tient compte des corrélations intra-individus et intrafamiliaux, a donc été utilisé à l'aide du logiciel SAS (version 9.4), avec une distribution binomiale pour les manifestations et les effets, ainsi qu'une distribution poisson pour la somme des manifestations. La figure 1 représente la structure hiérarchique à 3 niveaux de notre étude.

Enfin, en ce qui concerne la manifestation « autre » incluse dans la grille de dépouillement, une analyse de contenu a été effectuée permettant de catégoriser les manifestations n'entrant pas dans les classifications proposées par la littérature scientifique (Baker, 2020 ; Bernet et Greenhill, 2022). Pour ce faire, nous avons regroupé les manifestations similaires en des catégories pertinentes. Ce travail s'est effectué avec l'équipe de recherche pour assurer une cohérence et une entente dans les catégories proposées.

Figure 1*Structure hiérarchique à trois niveaux***Résultats :****Analyses Descriptives****1. Manifestations de l'aliénation parentale**

Les résultats des analyses descriptives se retrouvent dans le tableau 1. Le rejet sévère du parent aliéné apparaît être la manifestation d'aliénation parentale la plus présente dans notre échantillon. En effet, cette manifestation apparaît chez presque un enfant sur deux, tant chez les garçons (51.10 %) que chez les filles (48.90%). Pour les filles, les manifestations « campagne de dénigrement » (44.70 %) et « absence d'ambivalence » (42.60 %) ont également été rapportées dans des proportions importantes. Pour les garçons, cinq manifestations se présentent à des fréquences variant entre 20.00% et 26.70 %. Les manifestations qui sont les moins présentes tant chez les garçons que chez les filles sont « rejet de la famille élargie » ainsi que « phénomène du penseur indépendant », qui varient entre 2.10% et 10.60%.

Chez les enfants 0-5 ans, seules deux manifestations ont été rapportées dans notre échantillon, soit « campagne de dénigrement » et « présence de scénarios empruntés ». Ces manifestations se présentent à une fréquence de 12.50% (ce qui correspond à un seul enfant de

notre échantillon). Le rejet sévère du parent aliéné apparaît de façon importante tant chez les 6-12 ans (45.10%) que chez les 13-18 ans (69.70%). Chez les enfants 6-12 ans, les autres manifestations les plus fréquentes sont « campagne de dénigrement » (35.30%) et « absence d’ambivalence » (29.40%). En ce qui concerne les enfants de 13-18 ans, trois manifestations sont présentes dans une proportion d’environ 40%, soient « campagne de dénigrement », « absence d’ambivalence » et « absence de culpabilité ». Aussi, comme pour les résultats selon le sexe des enfants, les manifestations qui sont les moins présentes chez les 6-12 ans et les 13-18 ans sont le rejet de la famille élargie ainsi que le phénomène du penseur indépendant, qui varient entre 2.00% et 15.20%.

Enfin, en ce qui a trait aux résultats obtenus pour la somme des manifestations chez les enfants, les garçons et les filles ainsi que les enfants de 6 à 18 ans présente une moyenne variant de 1.93 manifestations à 2.83 manifestations sur 9 (ET= 2.01 à 2.32).

1.1 Autres manifestations de l’aliénation parentale

Tel que mentionné plus haut, une section de la grille de dépouillement permettait d’inscrire des manifestations d’aliénation parentale relevées par le juge et qui allaient au-delà de celles recensées par Gardner dans la littérature scientifique (Gardner, 1998). L’analyse de contenu effectuée a permis d’en répertorier six différentes, soit : 1) la fugue, 2) la dramatisation, 3) le refus de conformer au jugement, 4) l’espionnage du parent aliéné, 5) l’enfant aliéné contribuant à l’aliénation de sa fratrie; et 6) le retrait du titre de parent au parent aliéné.

De façon plus précise, environ 10% des filles et des garçons ont tendance à fuguer de la résidence du parent aliéné lors du temps parental de celui-ci pour aller se réfugier chez le parent aliénant ou une autre personne de confiance. Ensuite, tant les filles (14.89%) que les garçons (17.78%) aliénés peuvent faire preuve de dramatisation dans leurs comportements. La dramatisation se manifeste notamment par des comportements de panique de la part des enfants lorsqu’ils sont en présence du parent aliéné. Par exemple, ces enfants laissent des messages appelant à l’aide au parent aliénant et aux différentes autorités (police, DPJ, etc.) et ils ont des verbalisations exagérées de la réalité vécue chez le parent aliéné. Pour ce qui est du refus de se conformer au jugement, tant les garçons (6.67%) que les filles (14.89%) en font la démonstration, notamment en refusant d’aller chez le parent aliéné lors de son temps parental malgré l’ordonnance de la cour. En ce qui concerne l’espionnage du parent aliéné, l’analyse

qualitative révèle que ce comportement n'est rapporté que chez les filles de notre échantillon (6.38%). Plus précisément, elles peuvent enregistrer les paroles du parent aliéné à son insu ou rapporter au parent aliénant ce qui a été dit ou fait durant le temps parental du parent aliéné. De plus, les filles (8.51%) et les garçons (8.89%) de notre échantillon sont susceptibles de reproduire l'aliénation parentale auprès de leur fratrie. Par exemple, ces enfants ont à leur tour des comportements aliénants à l'égard de leur fratrie et peuvent faire pression pour que, comme eux, elle rejette le parent aliéné. Ensuite, l'analyse qualitative révèle que, tant les garçons (6.67%) que les filles (4.26%) ont tendance à retirer le titre au parent aliéné, par exemple en appelant le parent par son prénom ou en référant à lui que par les pronoms « il, elle ou lui ».

Enfin, pour ce qui est des différents groupes d'âge, l'analyse qualitative a révélé que seul un enfant du groupe 0-5 ans présentait des manifestations additionnelles soit, la fugue, la dramatisation ainsi que le retrait du titre parental. Alors que, chez les enfants 6-12 ans, l'aliénation de la fratrie est la seule manifestation additionnelle n'ayant pas été rapportée. La dramatisation étant la manifestation la plus rapportée chez ce groupe (21.57%). Enfin, les enfants 13-18 ans ont rapporté la présence des six différentes manifestations à des fréquences variées. L'aliénation de la fratrie étant présente chez environ 25% des enfants de ce groupe.

2. Effets de l'aliénation parentale

Les analyses révèlent que les conséquences sur la santé mentale des enfants apparaissent être l'effet de l'aliénation parentale le plus présent dans notre échantillon. En effet, celui-ci est présent chez environ un enfant sur deux, tant lorsque l'on compare les enfants selon leur sexe que leur groupe d'âge. Les conséquences sur la santé mentale incluent les symptômes anxio-dépressifs, la détresse psychologique vécue par les enfants, la présence de comportements d'automutilation, ainsi que l'abus de drogues ou d'alcool. Pour les conséquences sur la santé physique des enfants, par exemple la présence de symptômes somatiques ou de difficultés de sommeil chez les enfants, celles-ci sont rapportées à une faible fréquence chez les filles (14.90%) et les garçons (20.00%). Or, les conséquences sur la santé physique sont rapportées chez un enfant sur deux dans le groupe des 0-5 ans, alors qu'elles sont presque absentes chez les enfants 13-18 ans. Ensuite, les difficultés interpersonnelles ne sont pas rapportées chez les enfants 0-5 ans, mais la fréquence de cet effet varie entre 10.60% et 22.20% tant chez les filles et les garçons que chez les enfants de 6-12 ans et de 13-18 ans. Enfin, pour ce qui est des difficultés

académiques, les difficultés scolaires ne sont que très peu rapportées dans notre échantillon (6.40% à 13.30%). Or, à l'inverse, l'analyse de contenu révèle que les juges insistent plutôt sur le fait que les enfants qui vivent de l'aliénation parentale fonctionnent bien à l'école et réussissent au niveau académique dans des proportions non négligeables (21.27% à 30.30%).

Tableau 1

Données descriptives des fréquences des manifestations et des effets

	Genres		Groupe d'âge		
	Filles (N=47)	Garçons (N=45)	0-5 ans (N=8)	6-12 ans (N=51)	13-18 ans (N=33)
<u>Manifestations</u>					
Campagne dénigrement	44.70%	24.40%	12.50%	35.30%	39.40%
Justifications absurdes	21.30%	20.00%	0.00%	17.60%	30.30%
Absence d'ambivalence	42.60%	22.20%	0.00%	29.40%	45.50%
Absence de culpabilité	27.70%	26.70%	0.00%	23.50%	39.40%
Soutien inconditionnel au parent	19.19%	11.10%	0.00%	13.70%	21.20%
Phénomène penseur indépendant	2.10%	2.20%	0.00%	2.00%	3.00%
Présence de scénarios empruntés	23.40%	26.70%	12.50%	23.50%	30.30%
Rejet de la famille élargie	10.60%	8.90%	0.00%	7.80%	15.20%
Rejet sévère du parent	48.90%	51.10%	0.00%	45.10%	69.70%
Somme des manifestations	2.40/2.32 (0;7)	1.93/2.06 (0;7)	0.25/0.71 (0;2)	2.04/2.01 (0;7)	2.83/2.31 (0;7)
<u>Effets</u>					
Santé mentale	42.60%	48.90%	50.00%	51.00%	36.40%
Santé physique	14.90%	20.00%	50.00%	21.60%	3.00%
Difficultés interpersonnelles	10.60%	22.20%	0.00%	15.70%	21.20%
Difficultés académiques	6.40%	13.30%	0.00%	11.80%	9.10%

Note. Le pourcentage affiché représente la présence de la manifestation ou de l'effet. Pour la somme des manifestations, les résultats dans le tableau sont organisés dans cet ordre : moyenne / écart-type (minimum ; maximum)

Analyses multiniveaux

Les résultats des analyses multiniveaux se retrouvent dans le tableau 2. Ces analyses n'ont révélé aucune interaction entre le sexe et le groupe d'âge. Toutefois, les résultats ont montré que l'absence d'ambivalence est significativement plus présente chez les filles avec 48.73% (ES=7.61%) que chez les garçons avec 25.09% (ES=6.01%), $F(1,80)=5.84$, $p=0.02$. En ce qui a trait aux différences entre les enfants selon leur groupe d'âge, le rejet sévère du parent aliéné est significativement plus susceptible de se présenter chez les jeunes de 13 à 18 ans avec un résultat de 71.87% (ES= 7.55%) alors que ce résultat diminue significativement à 45.37% (ES= 8.85%) chez les jeunes de 6 à 12 ans, $F(1,80)=4.08$, $p=0.04$. En ce qui concerne la somme des manifestations, celle-ci est significativement plus élevée chez les jeunes de 13 à 18 ans, $F(1,80)=5.54$, $p=0.02$, $M(13-18) = 1.03$, $M(6-12)= 0.62$. Au niveau des effets de l'aliénation parentale, les analyses multiniveaux ont révélé une différence significative au niveau de la présence des symptômes somatiques chez les différents groupes d'âge, $F(1,80) = 7.55$, $p=0.02$. Ce résultat indique que ces symptômes ou cet effet est plus susceptible de se présenter chez les moins de 12 ans.

Tableau 2*Analyses multiniveaux des manifestations et des effets*

	Genres			Groupe d'âge			
	Filles	Garçons	X (p)	0-5 ans	6-12 ans	13-18 ans	X (p)
<u>Manifestations</u>							
Campagne de dénigrement	36.31% (10.43)	20.08% (9.83)	n.s.	10.45% (11.98)	36.78% (7.61)	44.38% (8.56)	n.s.
Justifications absurdes	28.46% (8.20)	19.79% (6.69)	n.s.	-	16.55% (5.52)	33.10% (9.96)	n.s.
Absence d'ambivalence	48.73% (7.61)	25.09% (6.01)	5.84 (0.02)	-	28.96% (7.58)	43.85% (7.99)	n.s.
Absence de culpabilité	33.07% (8.39)	30.40% (7.10)	n.s.	-	24.46% (7.27)	39.99% (8.43)	n.s.
Soutien inconditionnel au parent	19.25% (6.97)	12.29% (5.11)	n.s.	-	15.55% (5.66)	15.36% (6.41)	n.s.
Phénomène penseur indépendant	2.35% (2.43)	2.54% (2.51)	n.s.	-	1.99% (2.03)	2.99% (3.03)	n.s.
Présence de scénarios empruntés	27.73% (7.63)	29.12% (8.14)	n.s.	-	24.56% (6.02)	32.62% (8.56)	n.s.
Rejet de la famille élargie	11.58 % (4.95)	8.11% (3.59)	n.s.	-	8.54% (4.57)	11.02% (5.89)	n.s.
Rejet sévère du parent	58.14% (7.47)	60.43% (7.49)	n.s.	-	45.37% (8.85)	71.87% (7.55)	4.08 (0.04)
Somme des manifestations	0.95 (0.15)	0.70 (0.16)	n.s.	-	0.62 (0.14)	1.03 (0.16)	5.54 (0.02)
<u>Effets</u>							
Santé mentale	43.15% (9.12)	56.80% (8.54)	n.s.	51.91% (16.14)	47.90% (7.65)	50.11% (9.50)	n.s.
Santé physique	15.96% (6.42)	21.01% (6.05)	n.s.	45.73% (21.87)	22.15% (5.98)	4.52% (3.40)	7.55 (0.02)
Difficultés interpersonnelles	11.46% (6.05)	26.44% (8.14)	n.s.	-	13.87% (4.77)	22.42% (8.31)	n.s.
Difficultés académiques	5.20% (3.15)	14.37% (6.48)	n.s.	-	9.46% (4.48)	8.10% (5.59)	n.s.

Note. Pourcentage (erreur standard). Pour la somme des manifestations, les résultats affichés sont les moyennes et l'erreur standard

Discussion :

L'objectif de la présente étude était de documenter et comparer les manifestations et les effets de l'aliénation parentale chez les enfants selon leur sexe et leur groupe d'âge. À notre connaissance, aucune étude empirique n'avait été menée à ce jour sur le sujet. En effet, les articles existants sur les manifestations et les effets de l'aliénation parentale, comme l'article de Kelly et Johnston (2001), sont davantage de nature théorique. Notre étude est donc une première tentative d'explorer ces théories sur le plan empirique.

Les effets

En ce qui concerne les effets de l'aliénation parentale sur les enfants, il ressort de notre étude que les effets sur la santé mentale sont ceux qui sont le plus souvent rapportés dans les décisions judiciaires. Ce résultat est cohérent avec la littérature scientifique (Johnston *et al.*, 2005). En effet, il est reconnu que l'aliénation parentale peut affecter la santé mentale des enfants qui vivront notamment des symptômes anxio-dépressifs. Dans notre échantillon, près d'un enfant sur deux vit des difficultés au niveau de sa santé mentale. Compte tenu du stade développemental des jeunes enfants, les enfants de 0 à 5 ans peuvent exprimer leurs malaises de manière somatique (Canadian Paediatric Society, 2024 ; Gouvernement du Québec, 2023). Nos résultats pointent dans ce sens, considérant qu'environ un enfant sur deux du groupe 0-5 ans rapporte des conséquences au niveau de la santé physique, notamment des difficultés de sommeil. Ce résultat avait aussi été suggéré par d'autres auteurs (Johnston *et al.*, 2005). Ces résultats permettent de souligner à quel point l'aliénation parentale fait vivre de la détresse aux enfants et qu'il est important d'en reconnaître les signes pour être en mesure d'aider ces enfants à traverser cette problématique.

Ensuite, nos résultats suggèrent que les enfants réussissent plutôt bien au niveau académique. En effet, la réussite scolaire est rapportée dans les décisions judiciaires dans une plus grande proportion que les difficultés académiques des enfants, et cela pour tous les enfants d'âge scolaire de notre échantillon. Les difficultés scolaires ne semblent donc pas être un facteur permettant d'identifier la présence d'aliénation parentale, considérant que le fonctionnement général de l'enfant semble maintenu à l'école. Ces résultats sont d'ailleurs cohérents avec les propositions de Kelly et Johnston (2001) qui avancent que les enfants aliénés semblent plutôt bien réussir dans les différentes sphères de leur vie, sauf sur le plan relationnel. En effet, selon

des auteurs, certains enfants impliqués dans des situations d'aliénation parentale peuvent ne démontrer aucun signe de détresse à court terme et continuer de bien fonctionner dans la plupart des sphères de leur vie (Kelly et Johnston, 2001 ; Malo et Rivard, 2013). Le risque de ne pas détecter ces enfants est considérable. Ces enfants ne pourront alors pas bénéficier des services pouvant les aider. Or, des études sur les effets à long terme de l'aliénation parentale ont démontré que ces enfants devenus adultes ressentent toujours les effets de cette dynamique familiale. Ceux-ci vivent notamment de la dépression, de l'anxiété et certains abusent de drogue ou d'alcool (Miralles *et al.*, 2023). Les résultats concernant les effets de l'aliénation parentale soulignent l'importance de bien former les professionnels psychosociaux à l'identification de cette problématique familiale.

Les manifestations

De plus, nos résultats révèlent que l'aliénation parentale semble plus manifeste chez les enfants des groupes 6-12 ans et 13-18 ans. En effet, une plus grande variété des manifestations d'aliénation parentale est présente chez ces enfants, particulièrement chez les 13-18 ans pour qui la somme des manifestations est significativement plus élevée. De la même façon, les enfants des groupes de plus de 6 ans, particulièrement ceux du groupe 13-18 ans, présentent aussi un rejet sévère du parent aliéné dans une proportion plus grande. Bien que certains enfants du groupe 0-5 ans peuvent déjà présenter quelques manifestations, notamment l'emprunt des paroles émises par les plus vieux soit, les parents ou la fratrie, l'aliénation parentale est considérablement plus manifeste à partir de l'âge scolaire. Ces résultats vont dans le même sens que les propositions émises par Kelly et Johnston (2001) à l'effet qu'un certain niveau de maturité émotionnelle et cognitive est nécessaire pour que les enfants présentent des manifestations d'aliénation parentale.

Notre étude suggère que les jeunes âgés de 13 à 18 ans sont significativement plus susceptibles de rejeter de façon sévère le parent aliéné. Une hypothèse concernant l'interaction possible entre le rejet sévère du parent et le partage du temps parental pourrait servir de piste pour les études futures. En effet, les adolescents ont une pensée plus complexe et ont de meilleures capacités de résolution de problèmes (Cannard, 2019). Ainsi, ils ont donc plus de facilité à exprimer de manière autonome leur préférence en ce qui a trait au partage du temps parental. Compte tenu qu'au Canada, l'opinion de l'enfant devient un facteur déterminant dans la formulation de l'ordonnance du juge à partir d'environ 12 à 14 ans (Gouvernement du Canada,

2020), les adolescents peuvent être des acteurs dans la cristallisation de la dynamique d'aliénation parentale. Par exemple, la décision d'un juge de mettre un terme au partage équivalent du temps parental pourrait augmenter le rejet du parent aliéné. Néanmoins, ce rejet sévère pourrait également venir expliquer l'expression de cette préférence chez l'adolescent quant au partage du temps parental. Cette interaction possible souligne l'importance pour les professionnels psychosociaux et judiciaires de procéder avec prudence lorsque ces préférences sont exprimées par les adolescents. Des recherches futures explorant l'impact des préférences exprimées par l'adolescent sur le type de temps parental ordonné par le juge seraient nécessaires pour vérifier la validité de cette possible interaction.

Ensuite, les résultats permettent d'observer que l'absence d'ambivalence se révèle davantage chez les filles. Les filles de notre échantillon auraient une plus grande tendance à avoir une pensée sans nuance, donc de considérer tout en noir ou blanc. Elles auraient aussi tendance à voir un parent comme tout bon, le parent aliénant, et l'autre comme tout mauvais, le parent aliéné (Fidler et Bala, 2010 ; Jaffe *et al.*, 2017). Des recherches approfondissant cette différence seraient nécessaires pour mieux comprendre pourquoi cette manifestation se présente plus fréquemment chez les filles ou si elle se manifeste différemment chez les garçons.

Enfin, parmi les neuf manifestations soulevées par Gardner (1998) et Bernet et Greenhill (2022), nos résultats révèlent que certaines d'entre elles sont moins susceptibles d'être présentes chez les enfants qui vivent de l'aliénation parentale. Notamment, le rejet de la famille élargie qui réfère au fait que l'enfant rejettera aussi les personnes associées au parent aliéné, comme les amis et les grands-parents ainsi que le phénomène du penseur indépendant, qui est lorsque l'enfant nie la possibilité que ses paroles ou pensées puissent avoir été influencées par le parent aliénant. Ces manifestations sont pourtant régulièrement discutées dans la littérature et utilisées par les experts pour identifier l'aliénation parentale. Il est possible que la nature de notre étude limite la diversité des manifestations retrouvées pour ne seulement rapporter que les plus flagrantes ou problématiques. Toutefois, notre étude a également permis de soulever des manifestations n'ayant pas été incorporées dans les modèles de Baker (2020) et ni de Bernet et Greenhill (2022), soit : la fugue, la dramatisation, l'espionnage, l'aliénation de la fratrie, le retrait du titre parental ainsi que le refus de se conformer au jugement.

Puisque notre devis de recherche est exploratoire, cela nous a permis d'aller au-delà de ce qui est répertorié dans la littérature sur lesquels les auteurs n'avaient pas mis l'accent à ce jour. Cela permet de faire avancer la recherche au sujet des manifestations pour venir étayer celles-ci, et voir la grande variété des manifestations que peuvent présenter les enfants. Ainsi, il est nécessaire de poursuivre les études cherchant à identifier les manifestations se présentant chez les enfants vivant de l'aliénation parentale, ainsi que celles analysant les fréquences des manifestations et des effets. Cette poursuite scientifique pourrait permettre d'observer l'existence d'une présence variable parmi les différentes manifestations et ainsi permettre d'améliorer la précision des évaluations des professionnels et des recommandations proposées aux juges. Enfin, une poursuite de ces études pourrait permettre de répondre aux critiques élaborées sur les modèles présentés au niveau des manifestations chez les enfants.

Limites :

Lors de l'interprétation des résultats, il est important de considérer l'inégalité de nos groupes. La catégorisation selon la tranche d'âge des enfants rend la comparaison plus difficile à interpréter. En effet, nous n'avons que huit enfants pour le groupe d'âge des 0 à 5 ans, les pourcentages affichés lors de l'analyse quantitative et qualitative des fréquences peuvent donc apparaître plus élevés en comparaison aux autres groupes d'âge. Les résultats des analyses multiniveaux sont aussi affectés par cette inégalité de groupe. En effet, compte tenu que la taille d'échantillon du groupe 0-5 ans est plus petite, nous avons dû l'écarter dans la plupart des comparaisons de groupe. Ensuite, les analyses sont basées sur les informations disponibles dans les décisions judiciaires. Ces décisions peuvent ne pas représenter le portrait complet de la réalité vécue par ces enfants. Il y a donc la possibilité que les résultats obtenus ne soient qu'en partie représentatifs, puisque l'absence d'une manifestation ou d'un effet n'exclut pas la possibilité que cette information n'ait tout simplement pas été jugée pertinente à inclure. N'ayant pas accès à l'entièreté des rapports d'expertises ainsi qu'aux verbatims de ces séances, nous avons fait avec l'information disponible. Sur ce même thème, plusieurs dossiers judiciaires dans l'échantillon initial ont été écartés de notre étude, car ils ne contenaient que des allégations d'aliénation parentale. Il est possible que, pour ces familles, l'aliénation parentale ait été confirmée de façon subséquente et que les dossiers renfermaient des informations pertinentes qui auraient permis d'approfondir les résultats obtenus. Enfin, au niveau de la fiabilité inter-juge, trois personnes ont

dépouillé chacune des décisions, toutefois, celle-ci n'a pas été calculée à ce jour. Cet indice permettra d'assurer une fiabilité dans les informations recueillies par les différents étudiants et assure que les informations pertinentes à l'étude ont été ressorties des décisions judiciaires.

Implications cliniques :

Les résultats obtenus dans la présente étude soulignent la nécessité pour les professionnels d'être formés adéquatement à la problématique qu'est l'aliénation parentale et l'importance pour ceux-ci d'être en mesure de reconnaître les différentes manifestations de l'aliénation parentale. Elle permet d'enrichir les connaissances actuelles sur l'aliénation parentale telle que vécue par les enfants et permet une meilleure compréhension de ce qu'ils vivent. Or, nos résultats soulignent également que ce n'est pas tous les enfants vivant de l'aliénation parentale qui présentent des manifestations ou des effets et que ceux-ci sont présents à différentes fréquences. Certains sont plus susceptibles d'être présents tandis que d'autres sont sous-identifiés selon les résultats obtenus. Cette étude permet donc d'informer les professionnels des différences qui existent en ce qui concerne les comportements des enfants dans ces situations. De plus, elle permet aussi d'offrir des pistes de recherches intéressantes pour approfondir les résultats que nous avons obtenus dans le cadre de cette étude exploratoire.

Conclusion :

Malgré les limites mentionnées, les résultats obtenus permettent de conclure que certaines différences existent entre les sexes et entre les différents groupes d'âge chez les enfants vivant de l'aliénation parentale. Nous pouvons aussi faire l'hypothèse que l'âge semble plus discriminatoire que le sexe pour identifier l'aliénation parentale. La présente étude est exploratoire, d'autres recherches approfondissant les résultats obtenus sont nécessaires pour avoir une meilleure représentation de la situation vécue par ces enfants. Compte tenu de la population conflictuelle à laquelle nous nous intéressons, les données de recherche sont difficiles à collecter. Toutefois, augmenter la taille de l'échantillon dans le futur en allant étudier les décisions judiciaires d'autres pays pourrait être une manière intéressante de venir valider et approfondir ce qui a été révélé dans la présente étude. Cela permettrait de pouvoir assurer une meilleure égalité entre les différentes catégories des enfants, et de confirmer les résultats obtenus lors des analyses multiniveaux. Enfin, les recherches futures pourraient venir combiner les informations présentes dans les décisions judiciaires avec des entrevues auprès d'enfants et de

parents volontaires ou des adultes ayant vécu de l'aliénation parentale lors de leur enfance. Cela pourrait apporter une image globale et diversifiée de la problématique.

Bibliographie

- Baker, A. J. L. (2020). Reliability and validity of the four-factor model of parental alienation. *Journal of Family Therapy*, 42(1), 100-118. <https://doi.org/10.1111/1467-6427.12253>
- Baker, A. J. L. et Chambers, J. (2011). *Adult Recall of Childhood Exposure to Parental Conflict: Unpacking the Black Box of Parental Alienation*.
- Bernet, W. et Greenhill, L. L. (2022). The Five-Factor Model for the Diagnosis of Parental Alienation. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 61(5), 591-594. <https://doi.org/10.1016/j.jaac.2021.11.026>
- Canadian Paediatric Society. (2024). *Somatic symptom and related disorders: Guidance on assessment and management for paediatric health care providers | Canadian Paediatric Society*. <https://cps.ca/documents/position/somatic-symptom-and-related-disorders>
- Cannard, C. (2019). *Le développement de l'adolescent: L'adolescent à la recherche de son identité*. De Boeck Supérieur.
- Darnall, D. (1998). *Divorce Casualties: Protecting Your Children from Parental Alienation*. Rowman & Littlefield.
- Fidler, B. J. et Bala, N. (2010). Children Resisting Postseparation Contact with a Parent: Concepts, Controversies, and Conundrums. *Family Court Review*, 48(1), 10-47. <https://doi.org/10.1111/j.1744-1617.2009.01287.x>
- Garber, B. D. et Simon, R. A. (2024). *Looking Beyond the Sorting Hat: Deconstructing the "Five Factor Model" of Alienation*.
- Gardner, R. (2002). Parental alienation syndrome vs. parental alienation: Which diagnosis should evaluators use in child custody disputes? *The American Journal of Family Therapy*, 30, 93-115.

- Gardner, R. A. (1998). Recommendations for Dealing with Parents who Induce a Parental Alienation Syndrome in their Children. *Journal of Divorce & Remarriage*, 28(3-4), 1-23. https://doi.org/10.1300/J087v28n03_01
- Gouvernement du Canada, M. de la J. (2020, 9 octobre). *Fiche d'information - Le point de vue et les préférences de l'enfant*. <https://www.justice.gc.ca/fra/df-fl/fipvpe-fscvp.html>
- Gouvernement du Canada, S. C. (2022, 9 mars). *Nombre de divorces et indicateurs de divortialité*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3910005101>
- Gouvernement du Québec. (2023). *Développement global de l'enfant*. Gouvernement du Québec. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/developpement-des-enfants/developpement-global-enfant>
- Harman, J., Bernet, W. et Harman, J. (2019). Parental Alienation: The Blossoming of a Field of Study. *Current Directions in Psychological Science*, 28(2), 212-217. <https://doi.org/10.1177/0963721419827271>
- Harman, J., Giancarlo, C., Lorandos, D. et Ludmer, B. (2023). Gender and child custody outcomes across 16 years of judicial decisions regarding abuse and parental alienation. *Children and Youth Services Review*, 155, 107187. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2023.107187>
- Jaffe, A. M., Thakkar, M. J. et Piron, P. (2017). Denial of ambivalence as a hallmark of parental alienation. *Cogent Psychology*, 4(1), 1327144. <https://doi.org/10.1080/23311908.2017.1327144>
- Johnston, J. R., Walters, M. G. et Olesen, N. W. (2005). The Psychological Functioning of Alienated Children in Custody Disputing Families: An Exploratory Study. *American Journal of Forensic Psychology*, 23(3), 39-64.
- Kelly, J. B. et Johnston, J. R. (2001). The alienated child: A reformulation of parental alienation syndrome. *Family Court Review*, 39(3), 249-266. <https://doi.org/10.1111/j.174-1617.2001.tb00609.x>

- Lampel, A. K. (1996). Children's Alignment with Parents in Highly Conflicted Custody Cases. *Family Court Review*, 34(2), 229-239. <https://doi.org/10.1111/j.174-1617.1996.tb00416.x>
- Lee-Maturana, S., Matthewson, M. et Dwan, C. (2022). Ten Key Findings on Targeted Parents' Experiences: Towards a Broader Definition of Parental Alienation. *Journal of Family Issues*, 43(10), 2672-2700. <https://doi.org/10.1177/0192513X211032664>
- Malo, C. et Rivard, D. Aliénation parentale et exposition aux conflits sévères de séparation. Où en sommes nous. <https://educationspecialisee.ca/wp-content/uploads/2018/02/9782892182774.pdf> 2013.
- Meier, J., Dickson, S., O'Sullivan, C., Rosen, L. et Hayes, J. (2019). Child Custody Outcomes in Cases Involving Parental Alienation and Abuse Allegations. *GW Law Faculty Publications & Other Works*. https://scholarship.law.gwu.edu/faculty_publications/1456
- Miralles, P., Godoy, C. et Hidalgo, M. D. (2023). Long-term emotional consequences of parental alienation exposure in children of divorced parents: A systematic review. *Current Psychology*, 42(14), 12055-12069. <https://doi.org/10.1007/s12144-021-02537-2>
- Paquin-Boudreau, A., Poitras, K. et Bala, N. (2022). Family Court Responses to Claims of Parental Alienation in Quebec. *International Journal of Law, Policy and the Family*, 36(1), ebac014. <https://doi.org/10.1093/lawfam/ebac014>
- Poitras, K., Birnbaum, R., Saini, M., Bala, N. et Cyr, F. (2021). Family dispute resolution: Characteristics of cases resolved by trial. *Children and Youth Services Review*, 123, 105832. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105832>
- van Eldik, W. M., de Haan, A. D., Parry, L. Q., Davies, P. T., Luijk, M. P. C. M., Arends, L. R. et Prinzie, P. (2020). The interparental relationship: Meta-analytic associations with children's maladjustment and responses to interparental conflict. *Psychological Bulletin*, 146(7), 553-594. <https://doi.org/10.1037/bul0000233>

Annexes :

Annexe 1

Main Form

Case #	<input type="text"/>	Province	<input type="text" value="Ontario"/>						
Decision #	<input type="text"/>	Date of decision	<input type="text"/>						
Child details	<input type="text"/>								
length marriage	<input type="text"/>	Date separation	<input type="text"/>						
date divorce	<input type="text"/>	number decision between orders	<input type="text"/>						
Trial level motion(s)	<input type="text"/>								
PA determined prior?	<input type="text" value="No"/>	Did court agree about PA?	<input type="text" value="Missing"/>						
Alienating parent	<input type="text" value="N/A"/>								
Who determined PA	<input type="text"/>	<table border="1"> <tr> <td>No contact order?</td> <td><input type="text" value="No"/></td> </tr> <tr> <td>Which parent had no contact order?</td> <td><input type="text" value="Other"/></td> </tr> <tr> <td>Length contact order</td> <td><input type="text"/></td> </tr> </table>		No contact order?	<input type="text" value="No"/>	Which parent had no contact order?	<input type="text" value="Other"/>	Length contact order	<input type="text"/>
No contact order?	<input type="text" value="No"/>								
Which parent had no contact order?	<input type="text" value="Other"/>								
Length contact order	<input type="text"/>								
Parenting plan prior to decision	<input type="text" value="Shared Parenting (40-60%)"/>								
Was parenting plan followed?	<input type="text" value="No"/>								
How was plan violated?	<input type="text"/>								
Parenting plan after decision	<input type="text" value="Shared Parenting (40-60%)"/>	Best interest factors applied?	<input type="text" value="No"/>						
Prior "good enough" parenting with alienated parent?	<input type="text"/>								
Recent action taken in family	<input type="text"/>								

Annexe 2

PA Details Form

Case # Decision #

PABs of mother

PABs of Father

Were other parties doing PABs? Who?

PABS others

Pa manifestations

Type Resistance

Mental health difficulties of children

Other child outcomes

Parent issues

Intervention planned? Effectiveness past interventions

Behaviors of parents regarding planned intervention

Custody evaluations

Approbation éthique

Dans le cadre de ma thèse, nous recueillons les informations provenant de décisions judiciaires. Les dossiers judiciaires sont trouvés grâce à la plateforme WESTLAW, un moteur de recherche répertoriant toutes les décisions judiciaires canadiennes. Nous cherchons les cas comportant de l'aliénation parentale. Nous utilisons des mots-clés pour trouver les décisions utiles à notre recherche. Les documents retenus ont déjà été dépourvus d'information pouvant identifier les personnes. Il n'est donc pas nécessaire d'obtenir une approbation éthique dans le cadre de ma thèse puisque ce sont des dossiers publics accessibles à tous. La recherche est effectuée sur des dossiers judiciaires et non sur des êtres humains.